AMBASSADE
DE FRANCE
AU VIETNAM

Liberté
Égalité
Fraternité

57 rue Tran Hung Dao Hoan Kiem - Hanoi

Téléphone : (84 024) 39 44 57 00

le 15/04/2021

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2021/2022

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 31 mars 2021 à l'Ambassade de France.

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- Mme LOZAHIC Mireille, Cheffe de la section consulaire, Présidente de séance
- M. VILLARD Marc, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Président de l'Assemblée des Français de l'Etranger (en audio)

Membre désigné :

- M. BELLO Leila, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Représentant de FDM-ADFE et de l'ADFE
- M. BERNARD Pascal , Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Président de l'UFE
- M. GARNIER Vincent, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme GUILLAUME-BRANCHE Sylvie, Représentant établissement d'enseignement, Directrice de l'école primaire
- Mme LITMANOWITSCH Tamara, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignante au Lycée français Alexandre Yersin
- M. MARCHAL Bruno, Représentant des parents d'élèves
- Mme ROUBI-GONNOT Ouardda, Représentant établissement d'enseignement, Proviseure du Lycée Français

Experts :

- Mme BRUAND Lucile, Conseiller culturel ou son représentant, Attachée de coopération éducative
- Mme GUEROT Morgane, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Chargée des Affaires sociales

Absents :

- M. DESOUCHE Pierre, Conseiller des français de l'étranger
- M. MOLKO Patrick, Conseiller des français de l'étranger
- M. RIGNAULT Josian, Agent comptable de l'établissement, Directeur administratif et financier LFAY

Ont été mis à disposition des membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Note de cadrage résumant les travaux de la dernière Commission nationale,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le quorum étant atteint, la présidente du conseil a pu ouvrir la séance à 14H05.

Elle a remercié les participants de leur présence, rappelé les modalités de vote ainsi que le principe de confidentialité des débats, présenté un rapide bilan de la dernière commission nationale des bourses scolaires, et exposé le cadre réglementaire dans lequel le CCB1 s'inscrit.

La Présidente a ensuite présenté le cadre budgétaire ainsi que les nouveaux prix des droits de scolarité et de la cantine qui ont légèrement augmenté. Monsieur Marchal a souhaité préciser à cette occasion que les tarifs du transport scolaire seraient validés au mois de mai 2021.

Enfin, la Présidente a informé les membres du conseil du montant de l'enveloppe limitative de 682 537.63 euros et indiqué que les besoins du postes s'élevaient à 547 190.92 euros avant l'examen des dossiers.

Examen des dossiers individuels

Dossiers examinés : 94 familles
147 enfants dont 134 renouvellements et 13 premières demandes

Résultats des travaux du CCB1

Demandes recevables : 73 familles
Proposition au rejet : 1 famille
Proposition à l'ajournement: 20 familles

La séance s'est levée à 17h30.